



Conseil des Habitant-e-s de Vernier

Rapport public séance n°2

18 novembre 2023, Ferme Golay

-

Table délibérative "Des parcs accueillants pour toutes et tous"

Lors de cette troisième journée du Conseil des habitant-e-s, les participant-e-s ont poursuivi les délibérations dans le but de formuler des propositions à l'attention de leur commune afin de garantir des parcs accueillants pour toutes et tous dans la ville de Vernier. Le matin, les habitant-e-s verniolan-e-s ont terminé l'exercice qui avait été entamé la dernière fois en sous-groupe : la formulation d'une première version de propositions à la commune. Suite à cela, ils/elles ont mis en commun leurs propositions et ont délibéré en plénière, afin d'identifier les propositions qu'ils/elles développeront lors de la quatrième et dernière journée du Conseil des habitant-e-s. Grâce à cette étape, 13 propositions ont été sélectionnées et seront développées, puis transmises à la commune le 9 décembre prochain.

1. Formulation des propositions à la commune (suite)

Après avoir passé en revue les informations et les propositions recueillies lors des précédentes journées du Conseil des habitant-e-s, les participant-e-s se sont rassemblés en 4 sous-groupes afin de poursuivre la formulation de propositions pour la commune. Cette étape avait pour but que chacun des sous-groupes traite à tour de rôle les 4 sujets définies lors de la

deuxième journée¹, en ayant pour consigne de formuler des propositions en tenant compte des 5 principes directeurs précédemment identifiés². Les groupes ont donc traité les 4 sujets, en analysant et retravaillant les propositions des groupes précédents. Plus précisément, ils/elles étaient invités à signaler les propositions avec lesquelles ils/elles sont en désaccord, à indiquer les propositions à développer, à assembler des propositions similaires, ou encore à ajouter 1 à 2 nouvelles propositions. À la fin de cette étape, nous comptons un total de 17 propositions, ainsi que de nombreux commentaires et suggestions de développement.

2. Délibération en plénière et sélection des propositions à développer

La principale activité de l'après-midi a donc été la délibération collective des résultats des travaux de la matinée. Le principal objectif était de sélectionner et de s'accorder autour d'un ensemble de propositions qui seront développées et améliorées lors de la dernière journée du Conseil des Habitant-e-s. Les propositions des quatre sujets ont été discutées une à une, ainsi que les remarques et les éventuelles modifications apportées par les différents groupes. Grâce à la modération de l'équipe de facilitation, les participant-e-s ont traité ces propositions une à une, en délibérant, parfois en reformulant, puis finalement en procédant à un vote pour choisir – ou non – de conserver ces propositions.

Durant cette étape, la responsable communale Mme Marion MULLER-KLUIJTMANS, cheffe de projet au service de l'aménagement (SAM), était présente tout au long de cette étape et est intervenue ponctuellement pour donner des clarifications ou signaler l'existence de projets communaux en cours qui allaient dans le sens des points soulevés par les habitant-e-s.

Les délibérations riches et animées ont permis de sélectionner 13 propositions à développer. A noter que davantage de propositions à développer seront sélectionnées lors de la dernière séance, pour atteindre un total de maximum 20 propositions. Par ailleurs, les propositions non-développées pourront également figurer dans le rapport final à destination

¹ Thématiques : sécurité, aménagement, animation et nouvelles infrastructures

² Principes directeurs : (1) priorisation de l'intérêt collectif tout en respectant les minorités ; (2) inclusion de la diversité des habitant-e-s de Vernier ; (3) financement cohérent avec le budget communal ; (4) respect de l'environnement et de la durabilité ; (5) priorisation de la réutilisation des infrastructures existantes de Vernier

de la commune, pour autant que les participant-e-s le souhaitent. La liste de toutes les propositions retenues est disponible ci-dessous.

A. Sécurité

Propositions à développer :

- Installer des lampadaires et luminaires LED avec détecteurs aux entrées et sorties des parcs, et partout où c'est nécessaire
- Canaliser les voies périphériques d'accès et / ou de circulation dans les parcs pour les véhicules deux roues pour assurer la sécurité de toutes et tous, à travers la signalisation, la sensibilisation, le contrôle et la sécurisation des espaces de jeux et de sport
- Développer l'accès et les infrastructures dans les parcs et les jardins publics pour les différents besoins de mobilité (chaises roulantes, déambulateurs, mains-courantes pour les seniors, poussettes etc.)

Autres propositions retenues :

- Impliquer les associations locales dans la gestion des jardins publics (en organisant des journées de la communauté), avec une personne présente pour le respect des règles et le conseil pour le jardinage
- Chiens tenus en laisse et ramassage de crottes obligatoires
- Mettre poubelles plus grandes et inaccessibles aux corneilles

B. Aménagement

Propositions à développer :

- Proposer une zone d'ombre systématique de 30 à 40% dans tous les parcs grâce : *aux toiles* (ayant l'avantage d'être en matériau durable tel que la jute ; et peuvent servir de support à des œuvres artistiques) et/ou aux *pergolas végétales* (ayant l'avantage d'être plus durables et plus esthétiques) ; et/ou aux plantes ombrières (devant et sous les pergolas par exemple). Ces espaces d'ombre

pourraient également être complétés de brumisateurs (structures permanentes comme au Parc de l'Etang).

- Considérer systématiquement une végétalisation des toits pour toute nouvelle construction publique
- Aménager des espaces verts pour tous avec des matériaux récupérés et recyclés, dans la mesure du possible (sinon favoriser du matériel durable, local et écologique), pour fabriquer des jeux pour enfants, des agrès, aménagements sportifs, etc. Et aménager les parcs pour être un espace multigénérationnel (pas uniquement pour les enfants).

Autre proposition retenue :

- Mettre des plages horaires pour l'utilisation de certaines infrastructures (espace plage, beach volley, terrains de basket, etc.)

C. Animations

Propositions à développer :

- Favoriser et soutenir la création d'une association faitière des associations de quartier des potagers de la ville de Vernier, dont les objectifs sont de : favoriser la collaboration entre usagers des potagers de la ville ; faire la promotion de l'entraide entre les habitant-e-s des différents quartiers ; faciliter la répartition équitable des terrains et des bacs. Les attentes envers la ville de Vernier sont : la reconnaissance de l'association en tant que partenaire ; une contribution au financement de coachs pour les habitant-e-s ayant des difficultés au jardinage ; la contribution au financement de médiateurs en cas de tensions. Une alternative serait de faire fonctionner l'association à l'aide de bénévoles.
- Création de journées de la communauté animées par les associations locales et par les comités d'entreprises (inspirées de la journée d'entreprise du modèle japonais). Ces journées pourraient combiner les activités suivantes: entretien des parcs (soins des parcs animaliers; clean-up; Stop to drop) et communiquer sur les quantités de déchets ramassées; proposer des ateliers potagers; animer/proposer des animations originales (par ex: installation de ballades acoustiques, musiques,

restauration, etc.) ; animer/proposer des activités sportives (par ex: tournoi de volleyball, badminton, tennis de table, foot avec City stade); animations intergénérationnelles dans les parcs (sports, yoga, etc.) et interculturelles pour inviter le public à découvrir la richesse des parcs et des associations.

- Améliorer la communication des informations sur les parcs et infrastructures existantes et à venir. Par exemple : créer des pictogrammes sur différentes infrastructures (accessibilité; jeux enfants; BBQ; etc.); sites internet; panneaux signalisation/information (+QR); informer sur les journées de la communauté; animation dans les associations d'ainées.

D. Nouvelles infrastructures

Propositions à développer :

- Création de pergolas et de bancs (ombrage dans des modules démontables et plantations de fruits et légumes dans des bacs) ainsi que de barbecue mais pas partout (zone sécurisées) car il est important de conserver des zones de calme.
- Développer les parcs différenciés (avec clôture ou ramassage de crottes) pour grands et petits chiens par des espaces fermés dans des parcs (là où la densité le justifie : calculée en fonction du nombre de médailles attribuées par la commune) et affiner la signalétique.
- Encourager la recherche de financement externe par la ville pour contribuer aux projets communaux, via des partenariats publics (écoles, écoles professionnelles), des partenariats privés (entreprises, fondations), du crowdfunding et la valorisation du bénévolat. Stimuler le partenariat public (écoles, etc.) et privé (entreprises) pour financer les nouveaux aménagements / infrastructures. Donner plus de pouvoir aux autorités publiques pour contraindre les propriétaires d'espaces verts privés mais en accès public à aménager ces espaces verts selon les besoins des habitant-es.

Autre proposition retenue :

- Améliorer l'éclairage pour garantir la sécurité et la mobilité dans les parcs (eco-responsable, limiter le gaspillage, détecteur de mouvements) et remplacer et recycler le matériel utilisé)

3. Justification des propositions à développer

La dernière activité de la journée était consacrée à la justification des propositions à développer. Pour ce faire, les participant-e-s se sont à nouveau rassemblé-e-s en sous-groupes selon les quatre sujets et se sont concentré-e-s sur la recherche d'arguments permettant de justifier, auprès de la commune de Vernier, de la nécessité et de la pertinence des propositions sélectionnées. Ces arguments figureront notamment dans le rapport final qui sera réalisé lors de la prochaine et dernière séance. Voici les différents arguments justifiant les 12 propositions à développer

A. Sécurité

Propositions à développer :

- Installer des lampadaires et luminaires LED avec détecteurs aux entrées et sorties des parcs, et partout où c'est nécessaire.
 - **C'est important car cela augmente le sentiment de sécurité**
- Canaliser les voies périphériques d'accès et / ou de circulation dans les parcs pour les véhicules deux roues pour assurer la sécurité de toutes et tous, à travers la signalisation, la sensibilisation, le contrôle et la sécurisation des espaces de jeux et de sport.
 - **C'est important pour maintenir le confort des utilisateurs vulnérables**
- Développer l'accès et les infrastructures dans les parcs et les jardins publics pour les différents besoins de mobilité (chaises roulantes, déambulateurs, mains-courantes pour les seniors, poussettes etc.)
 - **C'est important pour favoriser le bien-être et l'appartenance de tous les citoyens (accès facilité) et permettre au plus grand nombre l'accès aux parcs (par exemple en limant les bordures)**

B. Aménagement

Propositions à développer :

- Proposer une zone d'ombre systématique de 30 à 40% dans tous les parcs grâce : *aux toiles* (ayant l'avantage d'être en matériau durable tel que la jute ; et peuvent servir de support à des œuvres artistiques) et/ou aux *pergolas végétales* (ayant l'avantage d'être

plus durables et plus esthétiques) ; et/ou aux plantes ombrières (devant et sous les pergolas par exemple). Ces espaces d'ombre pourraient également être complétés de brumisateurs (structures permanentes comme au Parc de l'Etang).

- **C'est important parce que : les zones d'ombres deviennent de plus en plus importantes au vu du changement climatique ; pour éviter que les gens restent enfermés à la maison et puissent profiter de l'extérieur ; c'est important pour le bien-être de toutes et tous ; en augmentant les zones d'ombre via la plantation d'arbres, cela favorise la protection du climat ; cela permet de prolonger l'utilisation du parc en été.**
- Considérer systématiquement une végétalisation des toits pour toute nouvelle construction publique.
 - **C'est important parce que : les toits végétalisés permettent une meilleure efficacité des installations photovoltaïques (si la cellule chauffe trop elle produit moins, en abaissant la température autour, ça augmente la rentabilité); la commune a un devoir d'exemplarité pour les nouvelles générations et pour le secteur privé ; ça peut être des projets ludiques pour les écoles; ça améliore la situation climatique; moins de gaspillage énergétique (meilleure isolation dans l'immeuble, récupération de l'eau car ça crée un filtre naturel); la végétalisation peut être adaptée en fonction de l'immeuble, la commune devrait tester différents types de végétalisation; ça améliore la biodiversité (insectes, etc...); ça améliore l'aspect esthétique.**
- Aménager des espaces verts pour tous avec des matériaux récupérés et recyclés, dans la mesure du possible (sinon favoriser du matériel durable, local et écologique), pour fabriquer des jeux pour enfants, des agrès, aménagements sportifs, etc. Et aménager les parcs pour être un espace multigénérationnel (pas uniquement pour les enfants).
 - **C'est important parce que cela: permet de faire des économies dans le budget; améliorer la situation écologique; favorise l'échange intergénérationnel et interculturel; permet d'encourager le sens artistique; contribue à la réinsertion professionnelle; implique les habitants et leur donne un sentiment d'appartenance et d'attachement (et permet d'éviter les nuisances); limite le gaspillage; favorise la cohésion sociale et la participation**

des habitants et des enfants à l'aménagement; favorise la santé publique.

C. Animations

Propositions à développer :

- Favoriser et soutenir la création d'une association faitière des associations de quartier des potagers de la ville de Vernier, dont les objectifs sont de : favoriser la collaboration entre usagers des potagers de la ville ; faire la promotion de l'entraide entre les habitant-e-s des différents quartiers ; faciliter la répartition équitable des terrains et des bacs. Les attentes envers la ville de Vernier sont : la reconnaissance de l'association en tant que partenaire ; une contribution au financement de coachs pour les habitant-e-s ayant des difficultés au jardinage ; la contribution au financement de médiateurs en cas de tensions. Une alternative serait de faire fonctionner l'association à l'aide de bénévoles.
 - **C'est important car l'association faitière soutient les associations des différents secteurs se trouvant sur la Ville de Vernier; et l'association faitière représente les intérêts de ses membres pour tous les projets ou démarches auprès de la Ville de Vernier.**
- Création de journées de la communauté animées par les associations locales et par les comités d'entreprises (inspirées de la journée d'entreprise du modèle japonais). Ces journées pourraient combiner les activités suivantes: entretien des parcs (soins des parcs animaliers; clean-up; Stop to drop) et communiquer sur les quantités de déchets ramassées; proposer des ateliers potagers; animer/proposer des animations originales (par ex: installation de ballades acoustiques, musiques, restauration, etc.) ; animer/proposer des activités sportives (par ex: tournoi de volleyball, badminton, tennis de table, foot avec City stade); animations intergénérationnelles dans les parcs (sports, yoga, etc.) et interculturelles pour inviter le public à découvrir la richesse des parcs et des associations.
- Améliorer la communication des informations sur les parcs et infrastructures existantes et à venir. Par exemple : créer des pictogrammes sur différentes infrastructures (accessibilité; jeux enfants; BBQ; etc.); sites internet; panneaux

signalisation/information (+QR); informer sur les journées de la communauté; animation dans les associations d'ainées.

- **C'est important: pour informer et guider les gens par des images compréhensibles pour tous; pour apprendre sur les informations botaniques à travers l'indication des noms d'arbres; pour informer sur les œuvres d'art, nom, date de naissance; pour expliquer l'écologie dans certains milieux riches en biodiversité (étangs, etc.); pour s'orienter dans les parcs à travers des cartes topographiques**

D. Nouvelles infrastructures

Propositions à développer :

- Création de pergolas et de bancs (ombrage dans des modules démontables et plantations de fruits et légumes dans des bacs) ainsi que de barbecue mais pas partout (zone sécurisées) car il est important de conserver des zones de calme.
 - **C'est important parce que c'est utile, bon marché, crucial pour le réchauffement. Barbecue pour socialisation, vivre ensemble. Augmentation de la zone d'ombre pour la population et permettre aux arbres ombre de se développer. Protection du vent qui permet de protéger les plantations**
- Développer les parcs différenciés (avec clôture ou ramassage de crottes) pour grands et petits chiens par des espaces fermés dans des parcs (là où la densité le justifie : calculée en fonction du nombre de médailles attribuées par la commune) et affiner la signalétique.
 - **Meilleure propreté (crottes concentrées); sécurité pour le plus grand nombre; droit des chiens et pas de possibilité d'interdire les chiens, donc besoin d'encadrement. Parc à clôture. Ceci en raison de la taille du parc.**
- Encourager la recherche de financement externe par la ville pour contribuer aux projets communaux, via des partenariats publics (écoles, écoles professionnelles), des partenariats privés (entreprises, fondations), du crowdfunding et la valorisation du bénévolat. Stimuler le partenariat public (écoles, etc.) et privé (entreprises) pour financer les nouveaux aménagements / infrastructures. Donner plus de pouvoir aux autorités publiques pour contraindre les propriétaires d'espaces verts privés mais en

accès public à aménager ces espaces verts selon les besoins des habitant-es.

- **Chercher à augmenter le budget; pédagogie / sensibiliser les participant-es au biens qu'ils mettent en place (créer aussi des vocations, orientation professionnelle)**

Conclusion

Lors de cette troisième séance, les participant-e-s ont conclu leur travail de formulation de propositions. En s'appuyant sur le travail réalisé lors des journées précédentes, ils/elles ont pu constituer et s'accorder sur une liste fournie de proposition puis réfléchir à leurs justifications, en vue du rapport final lors de la prochaine et dernière journée du Conseil des Habitant-e-s de Vernier, le 9 décembre prochain.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Victor Sanchez-Mazas, coordinateur du Conseil des Habitant-e-s directement par téléphone (022 379 88 34)